

La consommation d'espaces, première menace sur la biodiversité en Centre-Val de Loire

Chaque jour, l'équivalent de 14 terrains de foot est artificialisé en Centre-Val de Loire. L'état des lieux régional de la biodiversité rend compte des données et de la situation en Centre-Val de Loire. À l'occasion de la journée mondiale des sols, le 5 décembre, et de la COP 15 biodiversité du 7 au 19 décembre, l'ARB Centre-Val de Loire invite à retrouver infos clés publiées sur le Portail de la biodiversité www.biodiversite-centrevaldeloire.fr.



Étalement urbain et artificialisation © Drone Expertise Centre

Les espaces naturels sont indispensables à toutes formes de vie sur Terre, ils abritent les espèces et nous rendent de nombreux services indispensables : ressource en eau, épuration, régulation du climat, prévention des inondations... Mais, l'aménagement du territoire exerce de fortes pressions sur les milieux agricoles, forestiers et aquatiques.

Les impacts sur les milieux et leurs espèces

Depuis l'an 2000, en Centre-Val de Loire, les surfaces agricoles disparaissent au profit de surfaces artificielles : logements, zones d'activités, zones industrielles et commerciales, réseaux routiers... En addition des terres arables, les milieux ouverts et humides sont majoritairement impactés. Les landes, friches, pelouses calcicoles... disparaissent ainsi que les milieux humides (mares, tourbières, prairies humides, marais) généralement comblés ou asséchés pour l'urbanisation ou l'agriculture.

La fragmentation et destruction des milieux naturels constituent la première cause d'extinction de la biodiversité.

Il est alors primordial, pour tout projet d'aménagement, de minimiser l'impact en préservant les corridors écologiques, et de maintenir ainsi une trame verte, bleue, et noire. Les solutions d'adaptation fondées sur la nature offre des réponses concrètes pour concilier

viabilité des territoires et préservation de la biodiversité et misent sur les services rendus par la nature pour des aménagements durables et plus économiques.

En chiffres

14

terrains de foot (en surface équivalente) sont consommés chaque jour entre 2000 et 2020 en région

90%

des mares ont disparu en région depuis le siècle dernier (à dire d'experts)

30%

Des milieux naturels ont disparu et la moitié des milieux restants sont menacés

4x plus

d'artificialisation que d'augmentation de la population entre 2006 et 2014

30%

Des communes ont artificialisé pour l'habitat entre 2012 et 2017 malgré un départ des ménages sur cette même période

70%

Des milieux humides en France ont été détruits depuis les années 60 et la moitié de ces milieux restants est menacée

Pour aller plus loin

- ➔ Actualité : [La consommation d'espaces première menace](#)
- ➔ Publication : [L'état des lieux régional de la biodiversité 2022](#)
- ➔ L'indicateur : [flux d'artificialisation](#) en Centre-Val de Loire
- ➔ Page : [les causes de perte de la biodiversité](#)
- ➔ Les pages : [solutions d'adaptation fondées sur la nature](#)



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

Pauline d'Armancourt

Chargée de mobilisation citoyenne et communication

Tél. : 02.38.53.53.57 / mobile : 07.71.91.12.24

pauline.darmancourt@biodiversite-centrevaldeloire.fr

**Agence régionale de la biodiversité
Centre-Val de Loire**

3, rue de la lionne - 45000 Orléans
standard : 02.38.53.53.57